

11 avril 1872

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 11 avril 1872

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures. La Chambre est invitée à se rendre à la salle du Sénat, où Son Excellence le GOUVERNEUR GÉNÉRAL lit le

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes : L'heureuse guérison qu'une Providence miséricordieuse a accordée de la maladie de bien près mortelle du Prince de Galles a provoqué une expression universelle de joie et de reconnaissance dans toutes les parties de l'Empire. Toutes les classes du Peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien aimée dans des Actions de Grâce publiques qui ont produit, par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment, la cérémonie la plus grandiose et la plus impressionnante dont on ait jamais été témoin dans la Capitale de l'Empire.

Je vous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois.

Il a été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et j'ai l'assurance que les membres des deux Chambres, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté, dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt Impérial, aussi bien que d'intérêt Colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

La jeune Province de Manitoba a été, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des États-Unis. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Pour rassurer le Peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, j'ordonnai l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens. Malgré l'inclémence de la saison, les Troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus de l'excellence de la route à travers notre propre Territoire.

Les comptes de la dépense qu'a entraînée cette Expédition seront mis devant vous et vous serez priés de passer un bill pour indemniser le Gouvernement.

Une copie du traité fait à Washington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les États-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant vous.

Tous les papiers et correspondance clos, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'Empire ou du Canada, vous seront aussi soumis de suite pour votre information, et vous serez appelés à prendre en considération cet important sujet.

Il fut tenu à Ottawa en septembre dernier, une Conférence sur le sujet de l'Immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés.

On en vint provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel j'appelle votre attention.

Je ne doute pas de votre disposition à pourvoir amplement à l'encouragement de l'Immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du Canada est si vitalemment lié.

Depuis la dernière Session s'est heureusement consommée l'Union de la Colombie-Britannique avec le Canada, et ses représentants prennent maintenant part à vos délibérations.

Pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la Colombie-Britannique, il sera nécessaire que vous pourvoyiez à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'Ordre de Sa Majesté en Conseil, unissant la Colombie-Britannique à la Puissance. Il fut voté à la dernière Session un crédit pour l'exploration et l'arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer. L'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et il sera mis devant vous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Je me flatte que vous partagerez avec moi la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivies avec vigueur.

L'accroissement rapide du commerce du Canada, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

J'ai à vous prier de donner votre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il